

LE GENRE EN RECHERCHE

Évaluation et production des savoirs

Sous la direction de
Laurence Guyard, Magalie Lesueur-Jannoyer et Angela Zeller



Le genre pour mieux comprendre les liens entre agriculture et alimentation chez les ménages agricoles

Emmanuelle Bouquet et Sandrine Dury

Ce chapitre propose une analyse réflexive de la prise en compte du genre dans un projet de recherche sur les liens entre agriculture et alimentation au Burkina Faso. Cette étude de cas présente les orientations prises, les réalisations, mais également les défis rencontrés, et débouche sur des enseignements et des perspectives au-delà du projet. Le chapitre commence par resituer la démarche dans une réflexion plus globale sur le genre dans le contenu de la recherche, conduite au niveau de l'établissement porteur du projet. Il s'organise ensuite autour de trois grands axes : genre dans la production de connaissance, genre dans les implications opérationnelles de la recherche, et genre dans la gouvernance du projet, en s'attachant à faire ressortir les liens entre les différentes dimensions.

►► Cadrage général

Le projet européen GenderSmart, piloté par le Cirad⁵⁹, vise à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les institutions européennes de recherche et d'enseignement supérieur agronomiques, en considérant à la fois les conditions de travail dans ces institutions et le contenu des recherches et des enseignements qui y sont développés.

Pour alimenter cette deuxième dimension, une communauté de pratiques (COP) sur le genre dans le contenu des projets du Cirad s'est constituée en 2020. La COP part de l'hypothèse que la prise en compte du genre peut conduire à améliorer les pratiques et les résultats de recherche, sur le plan de la connaissance comme sur le plan de la

59. Le projet GenderSmart (<https://gender-smart.eu/>) est financé par la Commission européenne dans le cadre de l'appel Horizon 2020. Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes (<https://www.cirad.fr/>).

pertinence et de l'impact des actions de développement et des politiques publiques. L'enjeu commun est de s'engager dans des approches « sensibles au genre » (ou, le cas échéant, de rendre ces approches plus visibles), en construisant des savoirs et des expertises partagés sur la base de ressources pédagogiques externes, mais également sur la base des pratiques et des expériences existantes en interne. Les travaux de la COP s'appuient sur une posture réflexive structurée autour d'une grille d'analyse commune qui considère différentes modalités d'intégration du genre dans trois dimensions (connaissance, gouvernance, impact) et sur l'ensemble des étapes du cycle de projet. Le présent chapitre constitue une application de cette grille d'analyse réflexive à un projet particulier, coordonné par le Cirad entre 2017 et 2021 : le projet Relax⁶⁰.

La figure 8.1 permet de visualiser comment adopter une approche sensible au genre dans les différentes phases du cycle de projet (de recherche, d'expertise ou de développement comportant un volet de recherche-action). Deux dimensions sont envisagées : la dimension recherche à proprement parler (représentée en rouge), qui renvoie à la méthode scientifique et à la production de connaissances ; la dimension gouvernance (représentée en jaune), qui renvoie à la composition des équipes et aux interactions qui se nouent entre les différentes parties prenantes du projet.

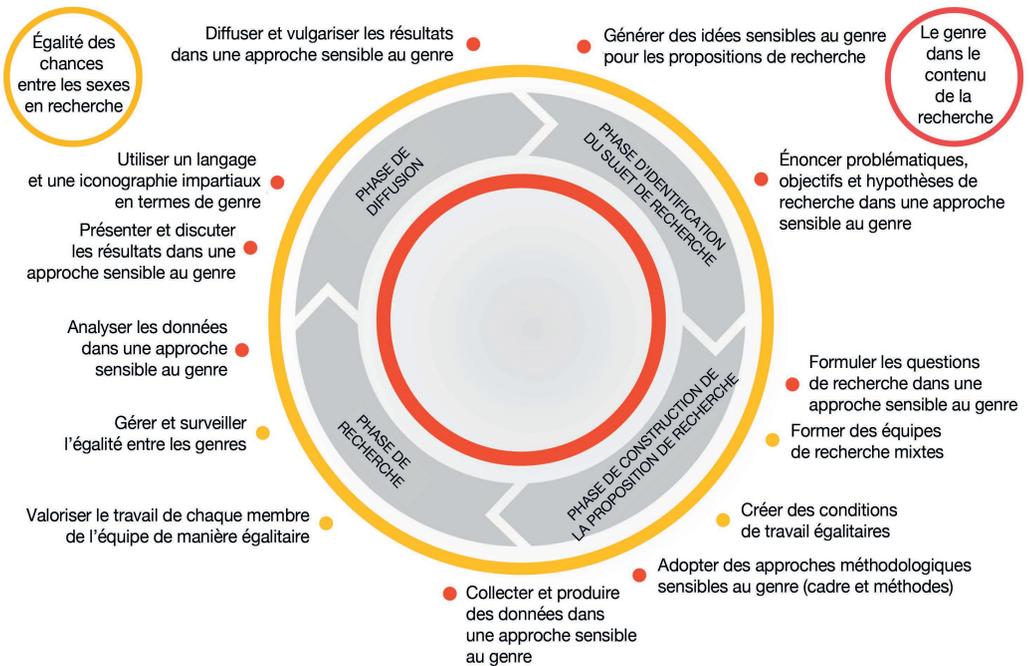


Figure 8.1. Cycle de recherche sensible au genre (source : Yellow Window, 2009).

60. Le projet Relax « Promoting resilience in the African rural households: Food systems at a crossroads » est financé dans le cadre de l'initiative « Thought for Food » par Agropolis Fondation (sur programme Investissement d'avenir), par Fondazione Cariplo et la Fondation Daniel et Nina Carasso. Piloté par le Cirad, le projet rassemble les partenaires (de recherche et opérationnels) suivants : l'Institut de recherches pour le développement (IRD), l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles du Burkina Faso (Inera), l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies du Burkina Faso (Irsat), l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) et le GRET.

La figure 8.2 représente différentes modalités de prise en compte du genre dans un espace à trois dimensions. Elle s'inspire du continuum d'intégration du genre d'IGMW et USAID (2017), appliqué au domaine de l'intervention et de l'impact, et y ajoute les domaines de connaissance et de gouvernance présentés précédemment. La posture de la COP présente un caractère normatif au sens où elle suppose de s'interroger sur son positionnement et sur la pertinence de sortir d'approches aveugles au genre pour s'engager dans des approches sensibles au genre. Cependant, la figure 8.2 illustre la diversité des chemins offerts par les différentes dimensions et modalités au sein de chaque dimension. La posture de la COP consiste à reconnaître cette diversité, et la légitimité de se positionner à différents emplacements du continuum (y compris à l'origine), à partir du moment où les choix sont opérés en connaissance de cause plutôt que par défaut. Cette posture diffère de celle de la communauté des praticiens du développement sensibles au genre, qui pose plus explicitement une hiérarchie entre les modalités d'intégration du genre, considérées comme des étapes successives vers un but commun (l'égalité de genre).

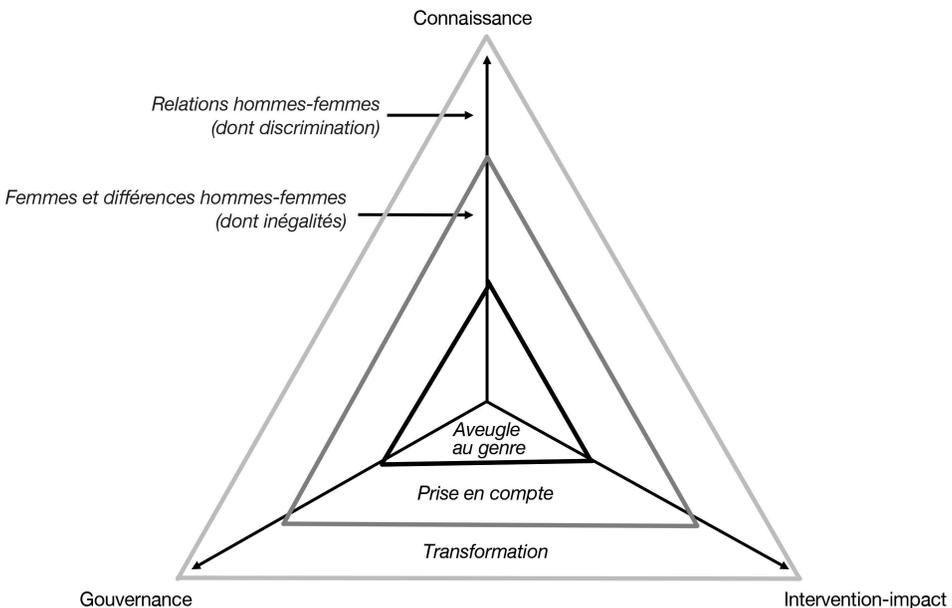


Figure 8.2. Continuum d'intégration du genre dans les projets (source : d'après IGMW et USAID, 2017).

L'axe « intervention-impact » se décline sous deux grandes options (si l'on exclut la zone centrale « aveugle au genre ») : « prise en compte » (*gender accomodating*) et « transformation » (*gender transforming*). L'option « prise en compte » consiste à tenir compte des réalités de genre telles qu'elles se présentent dans les contextes d'intervention : il s'agit de comprendre et de composer avec ces réalités pour éviter de causer du tort (ce qui classerait l'intervention dans la catégorie repoussoir de *gender exploitative*, non représentée ici), et/ou d'identifier des leviers d'action pour atteindre des objectifs de développement (mais qui ne sont généralement pas formulés en termes d'égalité de genre).

La deuxième option s'inscrit plus explicitement dans une démarche à visée transformative des situations et des relations de genre observées sur le terrain : dénoncer et réduire les inégalités et les discriminations, promouvoir l'*empowerment*⁶¹, etc. Ce type d'interventions promeut l'accès des femmes à différentes ressources (économiques, sociales, politiques), en portant une attention particulière aux questions de contrôle sur ces ressources et sur les revenus qui en sont tirés. Un objectif explicite des projets de ce type (même s'il peut être articulé à d'autres objectifs de nature économique, environnementale ou sociale) est bien celui de l'égalité femmes-hommes.

L'axe « gouvernance » s'intéresse aux questions d'égalité professionnelle femmes-hommes telles qu'elles se présentent au cours de la « vie quotidienne » du projet (composition des équipes, distribution des rôles et des responsabilités, déroulement des activités, animation des réunions, gestion des ressources et des relations humaines, etc.). Les modalités de l'axe « intervention-impact » (« prise en compte » et « transformation ») conservent leur pertinence pour qualifier les approches relatives à la gouvernance des projets.

L'axe « connaissance » se décompose en deux options que nous avons formulées différemment de celles des deux axes précédents, pour mieux les faire correspondre à des champs de questionnement. La première consiste à produire de la connaissance sur les femmes, documenter et analyser d'éventuelles différences entre les femmes et les hommes, mais également entre femmes. Il peut s'agir de compter les femmes ou de procéder à des comparaisons terme à terme sur différentes variables (ce qui suppose *a minima* d'avoir inclus une variable « genre du répondant » dans la collecte de données). Il peut également s'agir de prendre en compte la situation, les pratiques et les points de vue des femmes, à travers un dispositif empirique qui leur donne la parole, *via* une stratégie d'échantillonnage ou des outils d'enquête spécifiques. Un point important pour la démarche de la COP du Cirad est que l'interprétation des différences peut bien entendu passer par une lecture en termes d'inégalités (par exemple, des différences de revenus, à travail égal), mais pas uniquement ni nécessairement. Par exemple, les femmes peuvent mobiliser des critères différents de ceux des hommes pour évaluer une nouvelle variété végétale, ou une innovation technologique agricole, simplement parce que leurs besoins et leurs motivations sont différents (voir chapitre 9) (une entrée par les inégalités de pouvoir au sein du ménage peut ensuite être mobilisée pour expliquer pourquoi les critères des hommes finissent souvent par primer).

La deuxième option de l'axe « connaissance » consiste à prendre en compte les relations de genre, c'est-à-dire à considérer les actions, les logiques, les opportunités et les contraintes des femmes dans leurs relations aux autres, et notamment aux hommes de leur entourage, familial, social ou économique. Cette deuxième option s'inscrit plus souvent dans des analyses visant à détecter, qualifier et mesurer des inégalités ou des discriminations ; elle présente de ce fait des analogies avec l'approche « transformer » de l'axe « intervention-impact ». Mais à nouveau, l'approche de la COP en termes de production de connaissance cherche à ne pas enfermer d'emblée les femmes dans un rôle de victime et s'intéresse plutôt à la caractérisation des relations dans leur complexité⁶².

61. Dans ce chapitre, nous mobilisons le concept d'*empowerment* tel que développé par Kabeer (1999), qui repose sur les notions de ressources, de capacité d'action et de réalisations (*resources, agency, achievements*).

62. Voir Doss *et al.* (2018) pour un exposé éclairant sur la nécessité et l'importance de conduire des analyses nuancées et fondées sur des données.

La figure 8.2 permet de penser les interconnexions entre les axes. Les liens entre l'axe « connaissance » et l'axe « intervention-impact » sont les plus immédiats à appréhender. En effet, le type de recherches menées au Cirad se prête généralement à des traductions opérationnelles directes, ou à des recommandations à l'intention des décideurs et des praticiens. À l'inverse, le Cirad peut mener des évaluations d'impact *ex post* de politiques publiques ou d'interventions de développement. Dans cette intersection entre connaissance et intervention, les questions de genre vont soulever différentes interrogations : peut-on interpréter des différences en termes d'inégalités ? Quelles inégalités ou quels niveaux d'inégalités appellent des interventions ? Ces interventions doivent-elles mobiliser plutôt une approche individuelle (changer les pratiques) ou une approche structurelle (changer les règles de la société) ?

Les travaux de la COP suggèrent de plus des liens avec l'axe « gouvernance », qui n'avaient pas été anticipés au démarrage, et qui nous semblent intéressants à signaler. En effet, une attention portée au genre dans la gouvernance d'un projet peut avoir un impact sur la reformulation des questions de recherche, des méthodes d'enquêtes, etc. Inversement, s'intéresser aux inégalités femmes-hommes sur nos terrains d'étude habituels peut nous amener à porter un regard différent sur les relations femmes-hommes dans nos milieux professionnels en général, et sur la conduite d'un projet en particulier.

Dans la communauté des chercheurs et des praticiens sensibles au genre, l'entrée par le genre s'est récemment enrichie du constat de l'importance de considérer les interactions entre plusieurs sources potentielles de différences et/ou d'inégalités, en mobilisant le concept d'intersectionnalité. Ce concept peut s'appliquer comme catégorie d'analyse dans les trois champs envisagés dans la figure 8.2. Dans le champ de la production de connaissance, on pourra par exemple examiner les conditions d'accès à la terre en fonction de l'ethnie, ou encore la position de l'individu au sein d'un ménage agricole (et en particulier la relation au chef de ménage ou de lignage). Dans le champ de l'intervention, on pourra mobiliser le concept comme critère de ciblage (par exemple les femmes chefs de familles monoparentales, ou les femmes vulnérables). Dans le champ de la gouvernance des projets, une approche intersectionnelle peut permettre d'identifier des points de vigilance (par exemple être attentif aux disparités symboliques et matérielles dans les conditions et les contrats de travail qui découlent de nos configurations de travail en partenariat).

► Le genre dans le contenu de la recherche : conception et mise en œuvre

Problématique, objectifs et hypothèses

Le projet Relax est parti du constat d'un paradoxe : dans des régions agricoles d'Afrique de l'Ouest relativement favorisées, où les progrès agronomiques se sont traduits par une augmentation de la production céréalière permettant de couvrir les besoins caloriques et de mettre fin à la malnutrition aiguë, les populations continuent de présenter des taux alarmants de malnutrition chronique, liée à des carences en micronutriments résultant d'une alimentation insuffisamment diversifiée (Lourme-Ruiz *et al.*, 2016).

Ce problème de santé publique renvoie à des enjeux de connaissance et de développement autour du nexus agriculture-alimentation. En matière de connaissances, mieux comprendre ce nexus suppose de s'intéresser aux systèmes de production et d'activité des ménages agricoles, en considérant les individus et les sous-groupes qui composent ces ménages, et d'analyser les modes d'approvisionnement en aliments tout au long de l'année : *via* la production végétale et animale, la participation aux marchés, l'accès à des aliments prélevés dans la nature (plus ou moins anthropisée). En matière de développement, il s'agit d'identifier les opportunités et les contraintes pour atteindre un niveau satisfaisant de diversité alimentaire, au fil des saisons et sur le long terme. Il s'agit également d'éclairer les controverses portant sur les leviers à actionner pour améliorer la diversité alimentaire des ménages agricoles *via* des « interventions agricoles sensibles à la nutrition »⁶³. Vaut-il mieux privilégier l'approvisionnement alimentaire *via* l'autoconsommation de produits issus de l'exploitation agricole ou *via* le marché ? Vaut-il mieux spécialiser son système de production ou le diversifier ? Comment valoriser et préserver la biodiversité et le potentiel nourricier des écosystèmes et des territoires où se déploient les activités agricoles ? En matière de ciblage, les controverses portent sur l'échelon d'intervention le plus approprié : l'exploitation agricole, définie comme unité de production ? Le ménage, défini comme unité de consommation alimentaire ? Certains groupes ou individus, identifiés comme plus vulnérables à la malnutrition chronique (femmes en âge de procréer, jeunes enfants, etc.) ?

Enfin, si l'on réfléchit au point d'entrée pour les interventions, convient-il de mettre l'accent plutôt sur des questions de sensibilisation et d'éducation (sur l'importance de la diversité alimentaire et les moyens de l'atteindre), sur des questions technico-économiques (pour la production, mais aussi la transformation et le stockage de produits saisonniers et périssables à haute valeur nutritive tels que les fruits et légumes), ou encore sur les dynamiques intra-ménages, et en particulier la répartition des rôles, des ressources et des capacités de décision et d'action des hommes et des femmes dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation ?

En résumé, le projet cherche à caractériser les contributions respectives de l'autoconsommation, des achats sur les marchés et des aliments prélevés dans la nature, pour mieux comprendre les déterminants de la diversité alimentaire (ou son absence), sur différents pas de temps (au cours de l'année et sur le long terme) et à différentes échelles (individus, et notamment les femmes, ménages, exploitations agricoles). Le projet attache une importance particulière aux relations entre les décisions agricoles et les décisions alimentaires à ces différents niveaux, en mobilisant une approche pluridisciplinaire (épidémiologie et sciences de la nutrition, économie agricole, agronomie, socio-anthropologie, géographie, sciences politiques⁶⁴).

Cette brève présentation illustre comment les questions de genre ont été intégrées au moment de la genèse du projet. Elles ont bien été posées dès le départ, pas comme un objet central, mais plutôt comme un moyen d'aborder des questionnements plus généraux sur les dynamiques internes aux exploitations et aux ménages agricoles. Pour

63. Cette expression est utilisée depuis les années 2010 par des nutritionnistes initialement (Ruel et Alderman, 2013 ; Ruel *et al.*, 2018), et de plus en plus par des économistes agricoles (Sibathu et Qaim, 2018).

64. Le projet comportait également un volet d'analyse des liens entre les politiques publiques agricoles et les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Bien que les questions de genre puissent se décliner également à ce niveau, l'analyse réflexive de ce volet sort du cadre de ce chapitre.

explorer les liens entre agriculture et alimentation au sein de ces collectifs, souvent assimilés pour les besoins de l'observation et de l'analyse à des unités de décision monolithiques, nous avons en effet pris le parti d'ouvrir ces « boîtes noires » pour nous intéresser aux logiques et aux décisions des différents individus ou sous-groupes qui les composent, ainsi qu'aux relations économiques, sociales et familiales sous-jacentes.

Dans ce contexte, une partition de ces collectifs selon la ligne du genre apparaissait évidemment pertinente, car elle permettait de formuler des hypothèses de travail sur la nature des obstacles à une meilleure diversité alimentaire. Au-delà des contraintes possibles sur le niveau, la composition et la saisonnalité de la disponibilité en aliments et des sources de revenus monétaires, un jeu de contraintes plausible concerne en effet le rôle des femmes dans les processus de décision et de contrôle sur les ressources clés associées à la diversité alimentaire.

Le découpage du projet en lots de travail se prêtait par ailleurs bien à une déclinaison des relations de genre selon différents lieux (au sens propre ou figuré du terme) de décisions interconnectées, qui peuvent jouer positivement ou négativement sur la diversité alimentaire : la cuisine (pour la gestion des stocks et des budgets alimentaires, la planification et la préparation des repas, et plus généralement les pratiques de consommation alimentaire) ; l'exploitation agricole (pour les différents ateliers d'agriculture et d'élevage, l'accès aux facteurs de production, l'allocation du travail) ; les marchés (pour la vente des produits agricoles, végétaux ou animaux, et pour l'achat de produits alimentaires) ; la « nature » en tant que possibilité d'accès (sous diverses conditions) à des produits végétaux et animaux sauvages ou semi-domestiqués.

Production de données

La production intensive de données originales a été au centre du projet Relax. La démarche retenue a consisté à combiner des méthodes qualitatives et quantitatives, ainsi que des regards disciplinaires multiples. L'importance accordée à la production de données ne tenait pas uniquement à la prise en compte du genre, même si cette dimension suppose, par construction, un investissement empirique accru. Le projet avait avant tout besoin de documenter les liens entre agriculture et alimentation, deux domaines rarement abordés conjointement dans un programme de recherche, et de prendre en compte finement la saisonnalité, ce qui supposait de réaliser des passages réguliers sur le terrain, tout au long de l'année, pour éviter de solliciter la mémoire des répondants de manière trop irréaliste.

Dans ce chapitre, nous illustrons l'inclusion du genre dans la phase de production de données selon deux entrées : d'une part, le travail de conceptualisation et de caractérisation des unités d'analyse ; d'autre part, la place des femmes dans les dispositifs d'enquête et d'observation.

Unités d'analyse

Étudier les unités de production et de consommation en milieu rural africain pose différents problèmes qui concernent la conceptualisation, la définition des contours et la prise en compte des interrelations entre différentes sphères de décisions et

d'activités, à différentes échelles. La reconnaissance de ces problèmes ne date pas d'hier. Des contributions très pertinentes remontent aux années 1970 et 1980 (Ancey, 1976 ; Gastellu, 1980). Elles éclairent les enjeux, mais se gardent d'apporter des réponses toutes faites sur la meilleure manière de construire un dispositif d'enquête. Or les choix qui sont faits en amont conditionnent en grande partie la pertinence des données produites, notamment dans les enquêtes quantitatives, qui imposent de fixer un cadre rigide pour l'échantillonnage et l'identification des répondants⁶⁵.

Ces questions ont été revisitées dans le cadre du projet Relax, avec un accent particulier sur les interactions entre agriculture et alimentation d'une part, et sur la dimension du genre d'autre part. Les orientations prises reflètent également le poids des cultures disciplinaires. Au risque de caricaturer, nous présentons ici trois archétypes : les économistes, les nutritionnistes, les agronomes.

Les économistes de l'équipe ont considéré le « ménage agricole », envisagé comme une unité de moyens d'existence qui combine unité de résidence, unité d'activités économiques (incluant mais non limitées à l'agriculture) et unité de consommation (incluant mais non limitée à l'alimentation). Ils sont également descendus au niveau des individus (une femme, un homme au sein de chaque ménage).

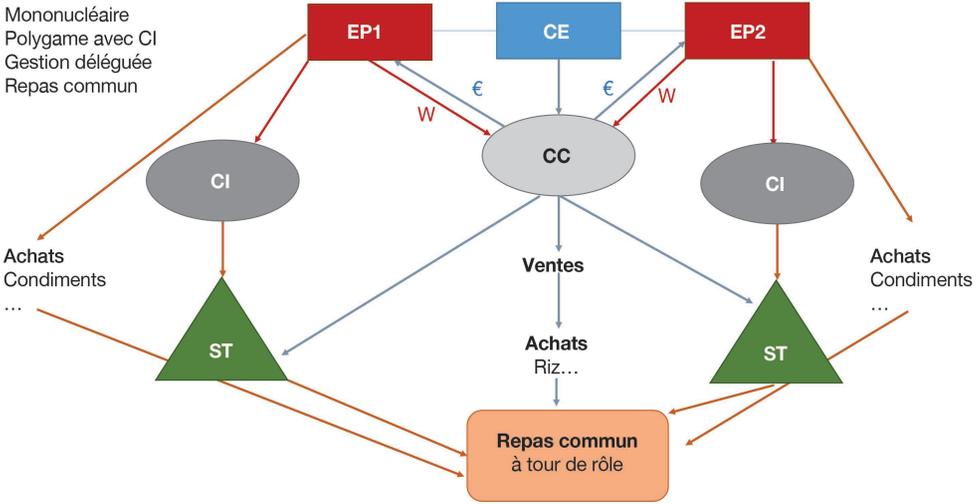
Pour les nutritionnistes de l'équipe, le « ménage » était abordé comme unité de consommation (essentiellement) alimentaire, qui se double toujours d'une entrée par les individus. Dans le cas de Relax, ces individus n'ont pas été réduits à des organismes biologiques (par exemple femme en âge de procréer) dont on examine l'état de santé *via* des indicateurs anthropométriques et des analyses de sang. Ils ont été considérés également, voire avant tout, comme des acteurs économiques et sociaux, ce qui a permis des rapprochements avec les économistes, *via* une enquête quantitative commune (voir « La place des femmes dans les dispositifs de terrain »). Par ailleurs, les nutritionnistes utilisent un indicateur standardisé d'évaluation de la diversité alimentaire. Ce dernier se présente sous forme de score qui comptabilise le nombre de groupes d'aliments consommés sur les dernières 24 heures. Ce score est construit et interprété différemment selon que l'unité d'analyse est l'individu ou le ménage. Cela traduit une conception du ménage qui dépasse la simple somme de ses individus (Kennedy *et al.*, 2011).

Les agronomes du projet, qui ont travaillé avec un collègue socio-anthropologue, ont considéré l'« exploitation agricole familiale » essentiellement sous l'angle de l'unité de décision et de gestion de la production, mais en mettant l'accent sur l'utilisation finale des produits : vente ou autoconsommation. Ils sont également descendus au niveau de sous-unités selon différents découpages (parcelles, cultures, ateliers d'élevage, greniers, repas), ainsi que de sous-groupes familiaux et/ou des individus (femmes et hommes) en charge des différentes ressources et tâches sur l'exploitation. Ce travail fin leur a permis de mettre en évidence différents modèles d'organisation selon la structure familiale (grande famille/petite famille, polygamie/monogamie), et parfois selon la période de l'année (saison sèche, saison de cultures) (figure 8.3).

65. Les approches qualitatives ne sont bien entendu pas à l'abri de problèmes, mais leur souplesse leur confère un meilleur potentiel d'adaptation, y compris chemin faisant.

T4A

Mononucléaire
Polygame avec CI
Gestion déléguée
Repas commun



T4B

Mononucléaire
Polygame avec CI
Gestion déléguée
Repas séparé

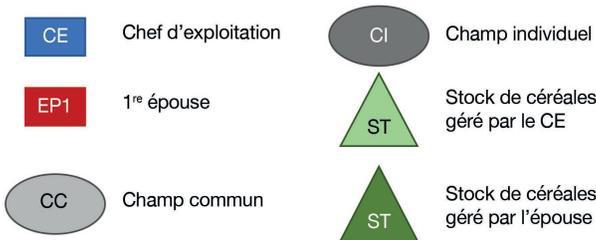
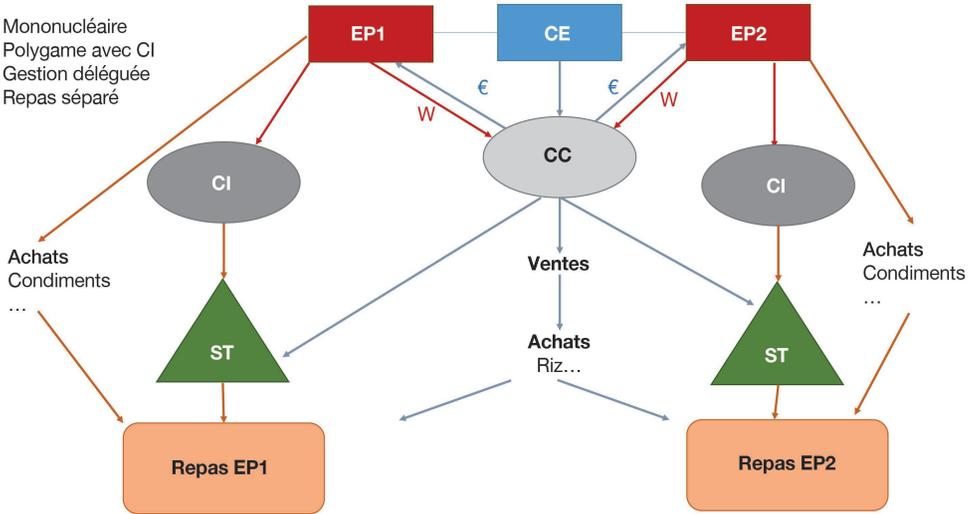


Figure 8.3. Modélisation genrée des ménages agricoles (source : Le Gal *et al.*, 2018).

Ménage polygame où les femmes disposent d'un champ individuel et de la gestion déléguée par le CE du stock de céréales commun, avec repas commun (T4A) ou séparé (T4B). W : travail. NB : dans certaines exploitations, le schéma T4A s'applique durant la saison des pluies, puis le T4B en saison sèche.

Le travail de représentation de la figure 8.3 présente l'avantage de positionner explicitement les femmes (en l'occurrence les épouses) dans un réseau d'échanges et de décisions autour de différentes ressources (terres, travail, céréales). Il illustre également les ambivalences des découpages en unités d'analyse pour les besoins d'une enquête. Selon la période de l'année, un même ménage agricole (au sens d'unité de moyen d'existence) peut en effet se scinder en deux ménages (au sens d'unités de consommation alimentaire).

La place des femmes dans les dispositifs de terrain

L'ensemble des dispositifs d'enquête et d'observation mobilisés dans le cadre du projet Relax a accordé une place importante aux femmes, aux côtés des hommes.

Une enquête quantitative associant économistes et nutritionnistes, menée auprès d'un échantillon aléatoire de 300 ménages agricoles, a ainsi comporté un volet conséquent administré aux femmes. Les nutritionnistes ont mobilisé la catégorie de « femmes en âge de procréer », fondée sur une fourchette d'âge compris entre 15 et 49 ans. Lorsque plusieurs femmes correspondaient à ce critère au sein du ménage, un tirage au sort était effectué pour sélectionner la personne à qui le questionnaire allait être administré. Par conséquent, la femme enquêtée n'était pas toujours l'épouse du chef d'exploitation. Une variable du questionnaire a enregistré la nature du lien familial entre les individus enquêtés au sein du ménage. Le questionnaire visait à collecter une série de variables au niveau individuel, tout en s'appuyant sur plusieurs répondants selon les modules. Pour le module agricole, les questions relatives à l'exploitation étaient adressées à l'individu identifié comme le chef d'exploitation (dans la pratique, le plus souvent un homme, très rarement une femme), tandis que la femme répondait aux questions relatives à ses activités spécifiques. Le module sur la diversité alimentaire individuelle était adressé à la femme, mais également à un homme, ainsi qu'à un enfant (fille ou garçon) du ménage, choisis de manière aléatoire (l'homme enquêté sur sa diversité alimentaire n'était ainsi pas nécessairement le chef d'exploitation).

Pour les responsables de l'enquête, la pratique consistant à chercher les répondants les plus à même de répondre aux différents modules d'une enquête multithématique n'était pas nouvelle en soi. L'inclusion du genre a néanmoins conduit à un changement de pratiques associé à la construction du questionnaire, à travers l'ajout de plusieurs rubriques visant à capter :

- le positionnement/statut des femmes enquêtées au sein du ménage ;
- la contribution des femmes et des hommes à différents types de décisions agricoles et alimentaires (activités agricoles, vente *versus* consommation et/ou stockage de la production agricole, achats d'aliments) ;
- les registres normatifs associés à cette distribution des rôles et des pouvoirs de décision (niveau de contrôle sur les ressources, niveau d'information, « habitudes locales »).

En parallèle, une enquête mixte associant des modules quantitatif et qualitatif, menée par les agronomes et les sociologues du projet, a porté sur 43 exploitations agricoles, avec un dispositif de collecte de données auprès des chefs d'exploitation ainsi que leurs épouses. Cet élargissement des interlocuteurs au sein d'une même exploitation représentait une démarche nouvelle qui a permis d'ouvrir le champ

des données habituelles sur le fonctionnement de l'exploitation, d'incorporer des données sur les pratiques alimentaires, mais aussi, de manière innovante, sur les flux de ressources (travail, argent), de produits agricoles et d'aliments qui se réalisent au sein des exploitations (ce qui est en soi une contribution aux résultats du projet, voir figure 8.3). L'articulation quantitatif-qualitatif avait pour objectif explicite de compléter la caractérisation des décisions et des pratiques par des éléments sur les logiques et les arbitrages, les articulations entre le domaine agricole et le domaine alimentaire, les processus de prise de décision, et l'implication des hommes et des femmes dans ces logiques et ces processus.

Une opération de recherche-action, menée par des agronomes, a visé à promouvoir une diversification du système de production agricole compatible avec une diversification de l'autoapprovisionnement alimentaire. Cette opération a consisté à distribuer (à des hommes chefs d'exploitation) des semences de légumes et de légumineuses, puis à proposer (aux épouses) des ateliers de formation pour la transformation alimentaire des produits. Femmes et hommes ont ensuite été interrogés sur les avantages et les inconvénients de ces nouvelles cultures (selon différents critères agronomiques, économiques, alimentaires), et sur les utilisations qui en avaient été faites (transformation, autoconsommation, vente).

Enfin, plusieurs dispositifs qualitatifs ont également été déployés par des collègues relevant d'autres disciplines des sciences sociales. S'appuyant selon les cas sur des entretiens, des *focus groups*, de l'observation directe, ces différents dispositifs ont veillé à recueillir de manière privilégiée la parole des femmes, afin de documenter leurs pratiques et leurs points de vue.

Discussion

Le dispositif empirique du projet Relax recouvre différents échelons du gradient de l'axe « connaissance » présenté dans la section « Cadrage général ». En effet, il ne s'est pas agi simplement de collecter des données désagrégées selon le sexe des répondants (même si cela a été fait par exemple pour documenter des différences dans les indicateurs de diversité alimentaire). Une attention particulière a été portée aux activités et aux points de vue spécifiques des femmes. Nous avons en outre cherché à capter des dimensions d'interactions entre les genres pour compléter ou interpréter des résultats au niveau individuel.

Le dispositif de recherche-action, visant à promouvoir la diversification des produits agricoles de l'exploitation, a démarré par la vision habituelle et partagée dans la société de la distribution genrée des rôles (agriculture pour les hommes, alimentation pour les femmes). Cela correspondait à une démarche typique de *gender accommodating* qui compose avec l'existant plutôt que d'essayer de le transformer. La dimension de *gender accommodating* est également présente dans la stratégie empirique globale du projet. L'ensemble des outils s'est en effet appuyé sur une connaissance préalable du positionnement et des rôles des femmes et des hommes au sein de collectifs plus larges, afin d'améliorer la pertinence de nos questions et de cibler les répondants les plus à même de fournir des données de qualité.

Des différences apparaissent selon les outils mobilisés et les disciplines concernées. Ainsi, les économistes et les nutritionnistes ont considéré les femmes comme

centrales dans leurs analyses, en utilisant les données fournies par les hommes plutôt comme des variables de structure explicatives (de leurs activités productives, de leur diversité alimentaire). La diversité des variables collectées au niveau individuel permet par ailleurs de capter l'hétérogénéité de la catégorie « femme », et d'incorporer la dimension intersectorielle. Les agronomes, pour leur part, se sont davantage intéressés aux décisions et aux pratiques des hommes, en lien avec celles des femmes, et ont exploré le fonctionnement interne de l'exploitation agricole.

Sur le plan pratique et déontologique, enquêter les femmes n'a pas posé de problème particulier pour le projet Relax. Les sujets abordés pouvaient revêtir un caractère sensible (notamment en cas de forte vulnérabilité et/ou insécurité alimentaire), mais rarement un caractère conflictuel (en particulier avec les hommes de la famille). D'une manière générale, les femmes ont apprécié qu'on leur donne la parole et qu'on considère leur situation comme digne d'intérêt. D'une certaine façon, on peut même considérer la passation des enquêtes comme une source d'*empowerment*, en tant que tel (augmentation de l'estime de soi) et *via* les possibilités que les questions posées ouvraient aux femmes pour considérer leurs pratiques quotidiennes sous un autre angle. Néanmoins, les dispositifs fondés sur une succession de passages tout au long de l'année ont également pu conduire à un effet de lassitude, lié au caractère répétitif des questions et au coût d'opportunité du temps consacré aux enquêteurs (Bouquet *et al.*, 2021).

Un dernier point (qui renvoie également à des questions de gouvernance) concerne la relation aux populations enquêtées. La plupart des dispositifs d'enquête présentés dans cette section ne relèvent pas d'une approche participative. Il était en revanche prévu d'organiser une série de restitutions auprès des populations enquêtées, dans une démarche inclusive et participative de mise en discussion des résultats. La dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso ces dernières années n'a malheureusement pas permis de mener à bien ces activités, comme initialement prévu. Enfin, on peut relever que le genre des personnes en charge de la collecte des données n'a pas fait l'objet de stratégies spécifiques à l'échelle du projet, au-delà d'un objectif de mixité.

► Le genre dans le contenu de la recherche : résultats

De nombreux résultats du projet Relax s'inscrivent dans une perspective de genre, et confirment que le genre compte pour mieux comprendre le nexus agriculture-alimentation, ainsi que les déterminants et les freins de la diversité alimentaire. Cette section propose une sélection des résultats les plus saillants.

Tout d'abord, le projet a montré que les rôles sont multiples et se recoupent au sein du nexus agriculture-alimentation. Les femmes cuisinent et gèrent la nourriture, mais elles sont également cultivatrices (pour le compte des hommes, mais aussi pour leur propre compte) et elles s'impliquent notamment dans des cultures intéressantes sur le plan nutritionnel, telles que les légumes et les légumineuses. Ces cultures présentent également un intérêt commercial, et obéissent pour tout ou partie à des logiques de génération de revenus monétaires. Les hommes cultivent mais ils assument également des responsabilités alimentaires : gestion des greniers céréaliers (l'enjeu étant de lisser

la consommation annuelle et d'éviter ou de limiter la période de soudure), contribution aux budgets alimentaires, achats de certains aliments. Le projet a identifié trois grands domaines d'interactions entre femmes et hommes à propos de l'alimentation⁶⁶ : la gestion des stocks alimentaires (principalement céréales, mais également légumineuses et feuilles séchées) ; l'affectation et la gestion du budget dédié aux dépenses alimentaires ; l'allocation et la gestion des champs collectifs et individuels. Les relations de genre sont par ailleurs enchâssées dans des ménages et des exploitations agricoles qui sont eux-mêmes complexes et divers en matière de structure, de richesse et de vulnérabilité. Cependant, parce que les femmes sont toujours responsables de la préparation des sauces qui accompagnent le plat de base de l'alimentation familiale (le *tô* de maïs), elles se retrouvent de fait en charge de la diversité alimentaire, pour elles-mêmes et les membres de leur ménage (Yaméogo *et al.*, 2022).

Ensuite, le projet a confirmé l'existence de risques majeurs de malnutrition chronique au sein des ménages agricoles de la région d'étude, pour l'ensemble des catégories d'individus enquêtés, et plus particulièrement pour les femmes : leur score moyen de diversité alimentaire est encore plus faible que celui des hommes et des enfants. Cependant, les données sur l'origine des aliments consommés ont permis de montrer que ces inégalités au détriment des femmes ne sont pas imputables à des discriminations qui se noueraient au moment des repas partagés par les ménages. Elles s'expliquent davantage par la consommation individuelle en dehors du foyer : les enfants consomment davantage de légumineuses (niébé) lorsqu'ils fréquentent les cantines scolaires, les hommes consomment davantage de viande dans les petits restaurants à l'occasion de leurs sorties au marché (Lirvat, 2018).

Partant du postulat que les femmes ne forment pas une catégorie homogène, le projet a cherché à mettre en évidence les déterminants individuels de la diversité alimentaire. Il a ainsi établi que la diversité alimentaire des femmes est positivement associée à leur *empowerment*, mesuré par l'accès aux ressources et leur contrôle, telles que la terre, les greniers et les activités économiques hors exploitation (Lourme-Ruiz *et al.*, 2021). Cependant, l'amplitude de l'effet est relativement faible. Ce n'est pas étonnant en soi : le chemin de causalité entre *empowerment* et diversité alimentaire est long, complexe, et dépend de l'organisation interne des ménages et des exploitations. Le travail théorique sur les chemins de causalité a certes progressé avec le projet, mais il est loin d'être abouti. Par ailleurs, il est important de garder à l'esprit que l'*empowerment* est un concept utile pour penser les questions de genre, mais extrêmement difficile à capter par des données de terrain, qui plus est quantitatives. Par exemple, des analyses en cours suggèrent que dans certains ménages, l'accès des femmes à des ressources économiques est davantage un signal de vulnérabilité (qui se traduit par une charge accrue de responsabilités) qu'un signal d'*empowerment*. Une hétérogénéité de cette nature est susceptible d'induire des effets très contrastés de l'indicateur sur la variable de diversité alimentaire, et de compliquer l'interprétation de résultats agrégés fondés sur des moyennes.

Même si la diversité alimentaire est objectivement trop faible pour la majeure partie de la population, le projet a mis en évidence que la diversité alimentaire au sens de

66. En parallèle de l'analyse des données de terrain, un travail de modélisation de ces domaines d'interactions a été mené par des collègues du projet (Bousquet et Dury, 2020).

score nutritionnel (l'indicateur standardisé utilisé par les nutritionnistes) n'est pas une catégorie de pensée, et par conséquent pas un objectif en tant que tel, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Un objectif sera plutôt, lorsque c'est possible, de varier les menus, mais cela peut impliquer de passer du maïs au riz, ce qui n'a pas d'incidence en termes de score, les deux aliments appartenant au même groupe de céréales. Les critères de diversité ou de variété alimentaire ne semblent pas non plus intervenir dans les décisions relatives aux systèmes de culture et d'élevage, à la différence de critères technico-économiques, ou relevant de sécurité alimentaire au sens quantitatif du terme, à savoir la quantité de céréales produites, la gestion des stocks dans les greniers et le lissage de la consommation d'une récolte à la suivante (Bruelle *et al.*, 2021).

Les données ont permis de construire des faits stylisés sur le fonctionnement interne des ménages et des exploitations (figure 8.3), sur la distribution et les interdépendances des rôles genrés, et de mieux comprendre la structure et les déterminants des différences interindividuelles dans les scores de diversité alimentaire, notamment selon le sexe, l'âge et l'accès à des ressources économiques individualisées. Les données collectées devraient également permettre, dans une deuxième phase d'analyse, de prendre en compte l'intersectionnalité de manière plus fine, notamment en fonction du statut au sein du groupe familial. L'exploration des relations de genre devrait s'enrichir avec l'analyse de variables sur les conditions de prise de décision et les registres normatifs associés. En revanche, la nature même de ces relations de genre (notamment les degrés de coopération et de conflit selon les situations d'action et les caractéristiques des protagonistes) a fait l'objet d'une modélisation théorique, mais n'a pas été explorée de manière empirique dans le cadre de ce projet. C'est une piste importante pour l'avenir.

► Les implications opérationnelles

La formulation des implications opérationnelles des résultats du projet, visant à resserrer les liens entre agriculture et nutrition, a constitué une occasion supplémentaire de réfléchir aux modalités d'inclusion du genre dans le projet. Dans un premier temps, nous considérons les questions d'*empowerment* des femmes. Dans un deuxième temps, nous prenons en compte le genre de façon transversale à partir d'un projet d'agriculture « sensible à la nutrition ». Un dernier point porte sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre pratique des interventions.

Promouvoir l'*empowerment* des femmes

Le projet a mis en évidence que l'accès des femmes aux ressources économiques est associé à une meilleure diversité alimentaire, un résultat qui rejoint d'autres travaux récents au Burkina Faso (Lourme-Ruiz *et al.*, 2016 ; Lourme-Ruiz, 2017 ; Nikiema et Sakurai, 2021). Des interventions de type *gender transformative* axées sur l'*empowerment* des femmes (notamment *via* l'accès à des ressources agricoles, naturelles, économiques) semblent ainsi pertinentes.

La traduction des résultats de recherche du projet Relax en propositions de ce type n'est cependant pas immédiate. D'une part, même si le projet établit un lien statistiquement significatif entre des variables d'accès à des ressources économiques et le score de diversité alimentaire, une meilleure compréhension des mécanismes sous-jacents est nécessaire, car ce sont ces mécanismes qui constituent des leviers d'action. Une première difficulté renvoie au constat que la diversité alimentaire n'est pas, en tant que telle, un objectif poursuivi par les femmes. *L'empowerment* peut ainsi servir d'autres objectifs des femmes, par exemple l'éducation des enfants, mais aussi l'achat de biens de consommation personnels. Une deuxième difficulté tient à la diversité des modalités d'approvisionnement alimentaire : les effets de *l'empowerment* sur les différentes combinaisons d'autoconsommation-achats-prélèvements dans la nature restent encore mal compris.

D'autre part, comme on l'a vu plus haut, la relation statistique est effectivement significative, mais l'amplitude de l'effet est relativement faible. Cela renvoie à des questions complexes d'hétérogénéité des femmes et de leurs ménages, et pose la question de l'effectivité d'une approche par *l'empowerment*, relativement à d'autres options, pour améliorer la diversité alimentaire⁶⁷.

Un dernier point tient à la nature des relations femmes-hommes au sein des ménages et des exploitations. Que l'on s'inscrive dans une logique de *gender accomodating* ou de *gender transforming*, caractériser plus finement les domaines de coopération et les domaines d'antagonismes devrait permettre d'identifier des leviers à activer et des obstacles à contourner ou à lever.

Concevoir des interventions sensibles à l'agriculture, à la nutrition... et au genre

Un premier sous-axe s'appuie sur un des résultats clés du projet, à savoir l'absence de prise en compte du critère de diversité alimentaire dans les stratégies des femmes et des hommes des ménages agricoles, qu'il s'agisse de stratégies alimentaires ou de stratégies productives. Dès lors, il apparaît pertinent de concevoir des activités de sensibilisation et de formation sur les questions de diversité alimentaire, et sur les différents moyens d'y parvenir, en s'appuyant sur les situations locales et les savoirs existants.

Un deuxième sous-axe porte sur la conception et la promotion de systèmes d'activités et d'alimentation sensibles à l'agriculture et à la nutrition. Diversifier les régimes alimentaires tout au long de l'année requiert en effet des interventions complémentaires permettant de jouer sur les conditions d'autoapprovisionnement (production agricole, élevage, prélèvements dans la nature) et les conditions d'accès aux marchés alimentaires (accessibilité physique, achalandage, et bien entendu capacité financière des ménages) pour se procurer des aliments diversifiés et de bonne qualité nutritionnelle. Les résultats du projet indiquent que le concept de système agricole généralement utilisé par les agronomes doit être ici envisagé dans un sens plus large,

67. Les problèmes d'erreurs de mesure de *l'empowerment* via les indicateurs usuels ont déjà été mentionnés plus haut.

incluant les activités de petit maraîchage (type jardin de case ou potager familial) et de collecte et de chasse dans la nature, ainsi que le portefeuille éventuel d'activités rémunératrices non agricoles (petite transformation agroalimentaire, petit commerce, artisanat, etc.⁶⁸).

Ces questions d'économie rurale sont classiques et rejoignent des débats en cours sur le degré de diversification souhaitable sur les systèmes d'activité en général, et de production agricole en particulier (Bellon *et al.*, 2020). Au-delà de la potentielle diversité d'aliments produits, la pertinence de la diversification relativement à la spécialisation repose sur deux types de logiques observés dans la zone d'étude du projet : lissage de la trésorerie et des approvisionnements au fil des saisons, réduction des risques de production et de mise en marché. Le choix des productions végétales et animales doit être raisonné de manière à prendre en compte les aspects nutritionnels, mais également de revenus (en privilégiant la polyvalence permettant de combiner autoconsommation et vente), et un faible niveau de risque technique et financier.

Inversement, la spécialisation productive (le coton dans notre zone d'étude) peut également représenter une stratégie compatible avec la diversification alimentaire si les revenus monétaires permettent effectivement de se procurer des aliments diversifiés sur les marchés tout au long de l'année, et si les individus qui contrôlent l'usage de ces revenus font le choix de s'engager dans une stratégie de diversité alimentaire pour eux-mêmes et les membres de leur ménage. Enfin, une revue de littérature (Koffi *et al.*, 2020) et un travail qualitatif sur la résilience (Sanon, 2018) ont mis en évidence la contribution importante, mais inégale et fragile, des ressources « de la nature », avec une nette dégradation constatée sur le temps long. Ces exemples illustrent bien l'importance de réfléchir simultanément les enjeux de développement agricole (au sens large, en incluant des considérations de biodiversité) et de nutrition.

Plus spécifiquement, la mise en commun des résultats émanant des différentes approches disciplinaires du projet (économie, nutrition, socio-anthropologie, agronomie, géographie) incite à promouvoir la production, le stockage et/ou la consommation de groupes alimentaires nutritifs abordables, disponibles localement et acceptés culturellement, mais actuellement sous-consommés par les ménages enquêtés. Le projet a identifié cinq groupes alimentaires (et des aliments spécifiques au sein de ces groupes) qui pourraient être ciblés, tout en soulignant la nature des contraintes qui se présentent dans le système actuel : les légumineuses (particulièrement le niébé et le soja), le petit élevage (volaille, cochons d'Inde), le lait, les œufs et les fruits riches en vitamine A (mangue).

À l'exception du soja et des cochons d'Inde, qui sont relativement innovants, ces aliments sont déjà présents dans nombre de systèmes de production et sur les marchés locaux. Certains de ces aliments sont onéreux à l'achat, ou, lorsqu'ils sont produits, représentent une source de revenus qui induit des arbitrages en faveur de la vente (niébé) ou de l'épargne sur pied (animaux) plutôt que l'autoconsommation. Le lait et les produits laitiers sont plutôt associés aux pratiques alimentaires d'une ethnie spécifique (spécialisée dans l'élevage bovin laitier). Des aliments très périssables tels que les légumes-feuilles et les fruits font déjà l'objet d'une consommation

68. Ce concept élargi rejoint de fait le concept de *livelihood* (moyens de subsistance) proposé par Ellis (2000).

courante, mais celle-ci pourrait être étalée sur un plus grand nombre de mois de l'année *via* le développement de technologies accessibles de séchage et de stockage à plus grande échelle.

Les considérations de genre sont importantes dans les réflexions, car l'ajustement des différents critères et la capacité de mise en œuvre des préconisations varient selon que l'on considère l'exploitation, le ménage ou certains individus du ménage, notamment les femmes. Il est clair que les conditions d'accès aux ressources (terres, intrants, activités indépendantes, mais aussi temps disponible), de contrôle de leur usage et des revenus tirés de l'usage, et plus généralement les conditions de prise de décision déterminent les perspectives d'adoption des propositions et de concrétisation des chemins d'impact envisagés. Le projet ayant mis en évidence une diversité de stratégies possibles pour améliorer la diversité alimentaire (combinant à divers degrés recours à l'autoconsommation, au marché, aux aliments de la nature), il est important que chaque type de stratégie soit évalué en tenant compte de ses implications pour les femmes au sein des ménages agricoles.

Il convient également de prendre en compte le caractère potentiellement genré des représentations autour de l'alimentation et de ce qui la rend praticable, acceptable ou souhaitable (pour soi, pour les différents membres du ménage : hommes/femmes, personnes âgées/adultes/enfants). Les résultats des observations participantes en socio-anthropologie soulignent notamment la pertinence de valoriser les savoirs et les aliments locaux et traditionnels (parfois dévalorisés, ou tombés dans l'oubli), de rentrer par les recettes plutôt que par les groupes alimentaires en tant que tels, et de tenir compte des temps de préparation.

L'approche envisagée ici relève essentiellement du *gender accomodating*, au sens où les interventions proposées n'auraient pas pour objectif premier de transformer les relations femmes-hommes, même si on peut anticiper que des impacts indirects soient induits par le fait même de réfléchir à ces relations dans le cadre d'activités de sensibilisation et de formation liées au nexus agriculture-alimentation. L'idée est davantage de s'appuyer sur la compréhension du contexte pour éviter des erreurs dans la conception et la mise en œuvre, maximiser le potentiel d'adoption et d'impact des interventions proposées, y compris pour les femmes, et éviter de leur porter préjudice, par exemple en les privant d'accès à certaines ressources, ou en augmentant leur charge de travail.

Genre et mise en œuvre des interventions

Les questions de genre imprègnent non seulement les contenus, mais aussi la mise en œuvre des interventions. Une question désormais classique est la suivante : une approche par l'*empowerment* ciblant les femmes doit-elle se traduire par une ségrégation de genre systématique dans les activités proposées ? Dans le cadre du projet Relax, les questionnements qui ont surgi portaient sur la pertinence de concevoir des contenus différenciés et/ou d'organiser des sessions séparées pour les hommes et les femmes. Les résultats du projet suggèrent en effet qu'une ségrégation systématique irait à l'encontre des réalités empiriques, marquées par des interactions quotidiennes et denses entre femmes et hommes dans les domaines de l'agriculture

et de l'alimentation, à propos de nourriture, d'argent, d'information, de travail, de ressources productives, etc. Même si l'*empowerment* des femmes peut être considéré comme un objectif en soi, une approche encourageant les femmes et les hommes à réfléchir ensemble à des solutions vouées à être mises en œuvre au sein de leur ménage et de leur exploitation semble une voie prometteuse (Bezner Kerr *et al.*, 2019).

L'expérience du projet conduit ainsi à une posture pragmatique, visant à s'appuyer sur ces interactions, notamment *via* des activités mixtes. Cette posture n'exclut pas l'organisation d'ateliers genrés sur certaines thématiques et/ou activités, mais elle met l'accent sur la nécessité de reconnecter ensuite les résultats pour prendre en compte les relations de genre, ainsi que le contexte familial et productif dans lequel ces relations s'inscrivent.

Un point important concerne le profil de compétences pour les animateurs et les animatrices d'ateliers de sensibilisation et de formation, qui doit s'étoffer au-delà des aspects techniques et d'animation classique. Les intervenants doivent être eux-mêmes formés pour gérer des audiences exclusivement féminines, masculines ou mixtes, pour tenir compte des asymétries de genres dans les savoirs, les droits, les obligations et les restrictions sociales, les velléités et les capacités pour s'exprimer en public, les contraintes sur les emplois du temps etc., et, *in fine*, pour faire en sorte que l'ensemble des publics cibles puisse pleinement contribuer aux activités proposées et en tirer le maximum de bénéfices.

Des considérations culturelles et d'acceptabilité par les populations (femmes et hommes) doivent également être intégrées, pour encourager la participation, limiter l'autocensure et éviter de déclencher des conflits entre conjoints, entre coépouses, ou avec les belles-familles, qui seraient susceptibles de porter préjudice aux femmes. D'une manière générale (c'est valable également, et à plus forte raison, pour les démarches axées autour de l'*empowerment*), il nous semble risqué d'adopter une approche *gender transformative* sans avoir au préalable maîtrisé de manière fine les connaissances nécessaires pour la mener à bien. Ce point nous a été rappelé à de multiples reprises par les partenaires burkinabés du projet, mais la question de savoir si le seuil était ou non atteint, voire atteignable, a également fait l'objet de vives controverses entre les chercheurs eux-mêmes (avec une ligne de partage clairement genrée). Une piste pourrait être de mobiliser les deux approches de manière séquentielle : commencer par une approche *gender accomodating* afin, chemin faisant, de produire des connaissances utiles à mobiliser, pour évoluer le cas échéant vers une approche *gender transformative*.

Genre dans la gouvernance du projet

Le projet a été initié par Sandrine Dury, dans la continuité de travaux antérieurs qui avaient mis en évidence la situation paradoxale présentée dans la section « Production de connaissances » (de bons résultats agricoles coexistant avec une très forte prévalence de malnutrition chronique). Le montage et le pilotage du projet ont été assurés en binôme avec Emmanuelle Bouquet.

Une attention particulière a été portée à la composition de l'équipe en incorporant des dimensions d'intersectionnalité. La question du genre et de la mixité aux

différents niveaux de responsabilité (depuis le pilotage jusqu'aux étudiants et aux enquêteurs de terrain) a été posée explicitement. Des déséquilibres de genre étaient manifestes dans les équipes disciplinaires : (beaucoup) plus de collègues hommes chez les agronomes, (beaucoup) plus de collègues femmes dans la nutrition et les sciences sociales. Un effet non anticipé de la pluridisciplinarité a ainsi été de réintroduire de la mixité dans l'équipe projet.

La question de la mixité s'est doublée d'une réflexion sur l'inclusion des partenaires du Sud dans le dispositif de gouvernance, financier comme scientifique. Un obstacle inintentionnel a surgi en raison des règles de comptabilité imposées aux bailleurs du projet : les partenaires du Sud ne pouvaient pas être affichés comme partenaires à part entière dans la convention, seulement comme prestataires. Sur un plan purement administratif et financier, cette règle n'a pas eu d'incidence particulière. Cependant, les enjeux d'inclusion se nouent également sur un plan symbolique.

Bien que porté et piloté par deux chercheuses, et à la différence de certains projets analysés dans le cadre de la COP du Cirad, le projet Relax ne s'est pas inscrit dans une stratégie pensée explicitement en termes de « gouvernance par les femmes » ou de « management au féminin ». Un regard rétrospectif sur la vie quotidienne du projet pendant quatre ans a par ailleurs contribué à déconstruire certains stéréotypes de genre qui voudraient que les femmes s'investissent davantage dans la construction du collectif, la qualité de la relation à autrui, etc. Ces qualités sont apparues plutôt bien réparties entre les hommes et les femmes qui composaient l'équipe. En revanche, il nous semble que le fonctionnement en binôme, parce qu'il suppose d'emblée un partage du pouvoir qui doit se négocier au fil de l'eau, s'avère propice au déploiement de valeurs de flexibilité, de dialogue, de complémentarité et d'inclusion sur l'ensemble du projet. Cela étant dit, il est possible que cette lecture soit biaisée et qu'une entrée par le genre soit *in fine* pertinente : on pourrait imaginer, d'une part, que les femmes chercheuses s'entourent de collègues (féminins comme masculins) dont elles valorisent les qualités humaines tout autant que scientifiques ; et que, d'autre part, elles s'autosélectionnent davantage dans des dispositifs en binôme que leurs collègues masculins. L'étude de cas du projet Relax ne permet pas de départager les deux options.

Comme tout projet, le projet Relax a été traversé de malentendus, de rendez-vous manqués, voire de tensions manifestes (notamment autour des projets de publication, qui présentent des enjeux concrets pour la notoriété et pour les évolutions de carrière). Encore une fois, l'angle du genre n'apparaît pas le plus immédiat pour analyser les dynamiques à l'œuvre. L'entrée disciplinaire apparaît ainsi plus parlante que celle du genre pour analyser les tensions autour des projets de publication : par exemple en nutrition, il est d'usage d'inclure une longue liste d'auteurs ; en économie, le principe de parcimonie prime, avec un risque inhérent de générer un sentiment d'exclusion.

Les opportunités manquées ont également davantage concerné les échanges interdisciplinaires et la construction d'une vision commune que des questions de genre à proprement parler. Malgré des avancées indéniables, des formes de travail en silos restent visibles dans les dispositifs d'enquêtes, avec des effets en cascade. Par exemple, des dispositifs mobilisant différentes unités d'analyse, ou différents indicateurs de diversité productive et alimentaire, rendent plus complexes les opérations

de dialogue autour de la mise en commun des résultats. Un autre aspect concerne directement la prise en compte du genre dans le contenu de la recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'ensemble des dispositifs d'enquête du projet s'est appuyé sur une connaissance préalable du positionnement et des rôles des femmes et des hommes au sein de collectifs plus larges. Le rôle essentiel des partenaires du Sud et des collègues présents sur le terrain sur de longues périodes doit ici être souligné. Cependant, cette connaissance s'est avérée plus ou moins approfondie et a couvert différents champs thématiques selon les sous-équipes de recherche ; elle aurait probablement gagné à être davantage mutualisée.

►► Conclusion

L'analyse réflexive du projet Relax⁶⁹ selon la grille proposée dans la section « Cadrage général » suggère un positionnement intermédiaire sur les trois axes considérés : une approche *gender accomodating* pour les axes « gouvernance » et « intervention-impact », une entrée par les différences plus qu'une entrée par les relations pour l'axe « connaissance ».

L'expérience du projet Relax confirme la pertinence d'une entrée par le genre pour explorer le nexus agriculture-alimentation au Burkina Faso. Le projet a produit des résultats intéressants et convaincants sur les rôles et les perceptions des femmes, sur les différences de qualité des régimes alimentaires entre les femmes et d'autres sous-groupes présents au sein des ménages agricoles (hommes et enfants), mais aussi sur les différences entre femmes en fonction de leur accès à différentes ressources. La documentation de ces différences s'est accompagnée d'interprétations utiles pour penser des implications opérationnelles : les différences entre femmes apparaissent reliées à des questions d'*empowerment* ; les différences moyennes entre femmes, hommes et enfants sont davantage reliées à des pratiques alimentaires hors foyer. Le projet Relax illustre également comment une approche sensible au genre confère une coloration particulière au potentiel et aux défis qui accompagnent toute ambition de pluridisciplinarité.

Au-delà de ce constat de pertinence de l'entrée par le genre, guère surprenant compte tenu de l'objet de recherche, l'analyse réflexive a permis de pointer des limites et des questions en suspens. D'une part, prendre au sérieux une entrée par le genre dans un contexte tel que celui du Burkina Faso suppose de revisiter des chantiers méthodologiques et épistémologiques anciens avec un regard nouveau. Le projet a (re)mis en évidence les difficultés non seulement de représenter les dynamiques internes aux ménages et aux exploitations agricoles, dans différents domaines (production, ressources, alimentation) et sur différents pas de temps, mais aussi de définir les contours mêmes de ces unités d'analyse, et de caractériser les individus qui la composent. Par exemple, l'hétérogénéité du statut des femmes ne découle pas uniquement de caractéristiques individuelles. Il est probable que des déterminants relatifs à leur réseau immédiat (position relative des coépouses, statut du conjoint dans l'exploitation agricole) interviennent également.

69. <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2022/relax-diversite-alimentaire-et-malnutrition>

D'autre part, la question des relations de genre, bien que posée au démarrage du projet, reste encore largement à explorer. Un premier défi tient aux besoins en données, en lien avec la nécessité de documenter des processus décisionnels complexes, impliquant différents sous-collectifs (conjoints, coépouses, belle-famille, etc.) ainsi que des flux de ressources qui peuvent se nouer entre différentes sous-unités et à différents pas de temps. Un deuxième défi tient au cadre conceptuel et théorique nécessaire pour traiter ces données et leur donner du sens. Ce cadre devrait être en mesure de prendre en compte la diversité et le caractère potentiellement antagonique des objectifs et des critères d'évaluation des situations et des alternatives ; les conditions d'accès aux ressources (y compris le temps) et de contrôle des décisions ; et la nature des relations (négociation, coopération, conflit, etc.) entre les hommes et les femmes, mais également entre les femmes elles-mêmes.

► Références bibliographiques

- Ancey G., 1976. Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain. *Statéco*, 1976 (8), 3-40.
- Bellon M.R., Kotu B.H., Azzarri C., Caracciolo F., 2020. To diversify or not to diversify, that is the question. Pursuing agricultural development for smallholder farmers in marginal areas of Ghana. *World Development*, 125, 104682. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.104682>
- Bezner Kerr R., Hickey C., Lupafya E., Dakishoni L., 2019. Repairing rifts or reproducing inequalities? Agroecology, food sovereignty, and gender justice in Malawi. *The Journal of Peasant Studies*, 46 (7), 1499-1518. <https://doi.org/10.1080/03066150.2018.1547897>
- Bouquet E., Lourme-Ruiz A., Bichard A., 2021. Mesurer la sécurité alimentaire des individus et des ménages : potentiel et défis de la collaboration entre sciences de la nutrition et sciences sociales. In : *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs* (O. Lepiller et al., eds), Versailles, Quæ, 39-54.
- Bousquet F., Dury S., 2020. Negotiation or cooperation within the farm household, modelling of a small and beautiful food system. *4th International Conference on Global Food Security*, 7-9 décembre 2020. https://muse.edu.umontpellier.fr/files/2021/03/P2_72.pdf
- Bruelle G., Kohio E., Fayama T., Dugué P., Le Gal P.-Y., 2021. Interaction between production and diet choices by rural households in Burkina Faso. Document de travail, Cirad.
- Bruelle G., Kohio E., Dugué P., Le Gal P.-Y., 2020. Assessing relationship between agricultural and food diversity within African rural households: A case study in Southwestern Burkina Faso. s.l., Elsevier, 1 poster. *International Conference on Global Food Security*, 4-9 décembre 2020.
- Doss C., Meinzen-Dick R., Quisumbing A., Theis S., 2018. Women in agriculture: Four myths. *Global Food Security*, 16, 69-74. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2017.10.001>
- Ellis F., 2000. *Rural Livelihood and Diversity in Developing Countries*, Oxford, Oxford University Press.
- Gastellu J.-M., 1980. Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahiers Orstom*, série Sciences humaines, 3-11.
- IGMW, USAID, 2017. *The Gender Integration Continuum. Training Session User's Guide*. https://www.igwg.org/wp-content/uploads/2017/12/17-418-GenderContTraining-2017-12-12-1633_FINAL.pdf
- Kabeer N., 1999. Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30 (1999), 435-464.
- Kennedy G., Ballard T., Dop M.-C., 2011. *Guide pour mesurer la diversité alimentaire au niveau du ménage et de l'individu*, Rome, FAO, 60 p. <http://www.fao.org/3/a-i1983e.pdf>
- Sibhatu K.T., Qaim M., 2018. Farm production diversity and dietary quality: Linkages and measurement issues. *Food Security: The Science, Sociology and Economics of Food Production and*

- Access to Food, Springer. *The International Society for Plant Pathology*, 10 (1), 47-59. <https://doi.org/10.1007/s12571-017-0762-3>
- Koffi C.K., Lourme-Ruiz A., Djoudi H., Bouquet E., Dury *et al.*, 2020. The contributions of wild tree resources to food and nutrition security in sub-Saharan African drylands: A review of the pathways and beneficiaries. *International Forestry Review*, 22 (1), 64-82. https://www.cifor-icraf.org/publications/pdf_files/articles/ADjoudi2001.pdf
- Le Gal P.-Y., Kohio E., Dugué P., 2018. Input output farm household model. Document de travail, Cirad.
- Lirvat M., 2018. Les différences de consommation alimentaire intra-ménages dans la province du Tuy, Burkina Faso. Mémoire de master 2 Nutrition et sciences des aliments, université de Montpellier.
- Lourme-Ruiz A., 2017. Les femmes, au cœur des liens entre production agricole et diversité de la consommation alimentaire au Burkina Faso. Thèse de doctorat, Montpellier SupAgro, Montpellier, France.
- Lourme-Ruiz A., Dury S., Martin Prével Y., 2016. Consomme-t-on ce que l'on sème ? Relations entre diversité de la production, revenu agricole et diversité alimentaire au Burkina Faso. *Cahiers Agricultures*, (25).
- Lourme-Ruiz A., Koffi C.K., Gautier D., Bahya-Batinda D., Bouquet E. *et al.*, 2021. Seasonal variability of women's dietary diversity and food supply: A cohort study in rural Burkina Faso. *Public Health Nutrition*, 1-13. <https://doi.org/10.1017/s1368980021004171>
- Nikiema R.A., Sakurai T., 2021. Intrahousehold distribution of sales revenue and household nutritional outcomes: What if the wives controlled the farm revenue? *Agricultural Economics*, 52 (6), 1029-1040. <https://doi.org/10.1111/agec.12664>
- Relaxprojet: <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2022/relax-diversite-alimentaire-et-malnutrition>
- Ruel M.T., Alderman H., 2013. Maternal and child nutrition study group. Nutrition-sensitive interventions and programmes: How can they help to accelerate progress in improving maternal and child nutrition? *Lancet*, 382 (9891), 536-51. [http://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60843-0](http://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60843-0)
- Ruel M.T. *et al.*, 2018. Nutrition-sensitive agriculture: What have we learned so far? *Global Food Security*, 17, 128-153. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2018.01.002>
- Sanon A., 2018. « La brousse est finie ». Résilience des ménages ruraux au regard de l'alimentation dans un contexte de développement agricole. Le cas de la province du Tuy au Burkina Faso. Mémoire de master 2 en sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, Montpellier SupAgro, université de Séville et université Pablo de Olavide.
- Sanou L., Tenkodogo P., Sanon Z., Ouedraogo S., Nacro H., 2022. Spatio-temporal dynamics of pastoral resources in Burkina Faso: Case study of the South Gaongo pastoral zone. *Revue Écosystèmes et Paysages*, 2 (2), 1-21. <https://DOI.org/10.59384/RECOPAYS2022-2-1>
- Yaméogo C. *et al.*, 2022. Livret de pratiques culinaires du Tuy : sens et diversité alimentaire. Document de travail, IRSAT. Document non publié.
- Yellow Window, 2009. Gender in EU-Funded research. Toolkit, 2.1. https://www.yellowwindow.com/_files/ugd/17c073_39e67c6a2c3e4e9183fd9d64892fecd.pdf